



Paris, le 12 octobre 2010

Roland Héguy reçu par Hervé Novelli

A la suite de l'élection de Roland Héguy et d'Hervé Bécam à la tête de l'UMIH, le 4 octobre 2010, Hervé Novelli, secrétaire d'Etat au Commerce, à l'Artisanat, aux PME et du Tourisme, a demandé à voir le nouveau président de l'UMIH.

A l'occasion de ce tête à tête, Hervé Novelli a félicité Roland Héguy et Hervé Bécam de leur large victoire qui leur permet d'asseoir leur légitimité et s'est dit satisfait de retrouver au sein de l'UMIH des interlocuteurs forts et constructifs.

Il a confié à Roland Héguy qu'il se rendait compte que les relais départementaux de l'UMIH étaient indispensables pour développer la mise en application du contrat d'avenir.

Hervé Novelli et Roland Héguy ont fait ensemble un point sur l'actualité du secteur CHRD, notamment :

- Le contrat d'avenir : Hervé Novelli s'est dit confiant dans sa pérennisation ainsi que dans celle de la TVA, malgré les informations contradictoires qui ont pu être diffusées ces derniers temps. Le ministre voit le contrat d'avenir comme un contrat de confiance qui doit être respecté de part et d'autre.

- Maître-restaurateur : Hervé Novelli a rappelé qu'il était très attaché au développement de ce label. Roland Héguy a assuré le ministre que l'UMIH met l'ensemble de son réseau au service du développement du label Maître-restaurateur.

- Réglementation sécurité incendie et accessibilité : Roland Héguy a décidé de mettre en place un important travail de sensibilisation et d'information auprès des autres ministères concernés afin de demander une harmonisation des calendriers.

- Le volet social et la formation : Le ministre a félicité l'UMIH pour la signature de l'accord sur les frais de santé. Il a insisté sur le fait qu'il compte sur l'UMIH pour expliquer aux entreprises les exigences de la formation en matière d'apprentissage ainsi que le volet social du contrat d'avenir.

Contact communication :

Nathalie Hebbing - Sophie Filoche : Tél. : 01-44-94-19-94
communication@umih.asso.fr

Communiqué interne

A propos de l'UMIH :

L'UMIH - Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie - est la **1ère organisation patronale professionnelle du secteur des CHRD en France**. Plus de **80 000 adhérents** - issus de l'hôtellerie indépendante, des chaînes volontaires et intégrées, de la restauration traditionnelle et étoilée, des cafés et du monde de la nuit - adhèrent volontairement à l'UMIH. Bénéficiant d'un solide maillage national, l'UMIH compte **102 bureaux** à travers l'Hexagone et les DOM-TOM. Organisée autour de grands axes - l'économie, le social, la fiscalité, le juridique, la communication - l'UMIH défend les intérêts des entreprises du secteur et est force de proposition auprès des pouvoirs publics français et européens, à travers un lobbying permanent.



UNION DES METIERS
ET DES INDUSTRIES DE L'HOTELLERIE